

# Le concept d'anglicismes lexicaux dans le contexte médical

Zoran NIKOLOVSKI

Université Saint-Clément-d'Ohrid de Bitola

Résumé : Le développement dynamique de la médecine dans les pays anglophones, en particulier aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, a entraîné une exportation remarquable de termes de ce domaine et leur intégration dans toutes les langues du monde. Le français ne fait pas exception, et on y rencontre de plus en plus d'anglicismes. Cet article étudie la pénétration et la présence des anglicismes lexicaux en français dans le domaine de la médecine (biologie, santé, pharmacologie). Nous allons effectuer des analyses graphiques, phonétiques et sémantiques de ces anglicismes lexicaux afin de révéler leur état actuel et leur niveau d'adaptation graphique, phonétique et sémantique dans la langue française. Ce travail examine également les interventions de la France et du Québec face à ces emprunts lexicaux. Nous étudierons donc les recommandations proposées par la Commission d'enrichissement de la langue française (publiées dans le *Journal Officiel* de la République française) en France ainsi que celles proposées par l'Office québécois de la langue française (publiées dans le *Grand dictionnaire terminologique*) au Canada concernant les anglicismes lexicaux en français.

Mots-clés : anglicismes lexicaux, français, médecine.

## *Introduction*

Le développement des relations entre la France, d'autres pays francophones et les États-Unis, ainsi que l'essor de la médecine dans le monde anglophone, a introduit des anglicismes lexicaux en français, notamment après la Seconde Guerre mondiale (Pergnier, 1989 : 11 ; Walter, 2001 : 314 ; Hagège, 1987 : 149 ; Guiraud, 1971 : 118-123). L'intérêt pour les anglicismes a été suscité par la publication de *Parlez-vous franglais ?* (Étiemble, 1964), qui les a transformés en un sujet d'étude linguistique. Jusqu'aux années 1990, plusieurs études ont été menées sur ce sujet, avec la publication de deux dictionnaires d'anglicismes (Höfler, 1982 ; Rey-Debove et Gagnon, 1990). Après, les recherches se concentrent principalement sur leur typologie (Humbley, 1990 ; Mareschal, 1989).

Ce travail s'inscrit dans notre projet « Les emprunts lexicaux anglais dans la langue française de 1945 à 2005 (aspect linguistique et socioculturel) », qui inclut la médecine (Николовски, 2012 : 253-290). Cette classification est inspirée par l'approche de Jean Tournier (1998, 2007), basée sur les travaux d'anthropologues et

la carte culturelle de Edward T. Hall (1959), présentée dans son livre *The Silent Language*.

Cet article explore l'influence de la langue anglo-américaine sur le français, en particulier dans le domaine médical, après la Seconde Guerre mondiale. Pour cerner notre sujet, nous nous appuyons sur les principes lexicologiques de Georges Matoré (1953), qui suggère un classement des faits de vocabulaire basé sur l'examen des faits de civilisation (Matoré, 1985 : 14, 16). Nous intégrons également les principes d'analyse des emprunts de Louis Deroy (1956 : 235-272) pour évaluer les adaptations phonétiques, phonologiques, graphiques et sémantiques des mots empruntés.

Nous examinons également les interventions institutionnelles relatives à ces anglicismes lexicaux, telles que les recommandations de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) en France (Николовски, 2002 : 59-62) et celles de l'Office québécois de la langue française (OQLF) au Québec.

Notre étude met en évidence ainsi l'influence de l'anglais sur le français dans ces domaines, ainsi que les interventions de la France et du Québec concernant ces emprunts. Nous nous appuyons sur la définition de l'emprunt lexical selon Humbley (1974 : 52) : « *L'emprunt lexical au sens strict du terme / est / le processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une Langue L2 (également fixe et déterminé)* ».

Le corpus de cette étude comprend 137 unités, sélectionnées pour leur fréquence d'utilisation dans le français médical et leur présence dans les dictionnaires spécialisés sur les anglicismes, ainsi que dans la presse (voir Références bibliographiques). Chaque unité comprend plusieurs éléments, y compris sa forme écrite, sa prononciation et sa catégorie grammaticale. La section *Forme graphique* décrit les variantes d'écriture et les adaptations des anglicismes, tandis que la section *Prononciation* aborde leur intégration au système phonétique français. Nous indiquons la datation des mots, en français et parfois en anglais, pour illustrer leur usage depuis la Seconde Guerre mondiale. Les composants morphologiques et les définitions des anglicismes sont également présentés, avec des exemples pour clarifier chaque unité. Nous examinons également les recommandations de la CELF dans le *Journal Officiel* de la République française et celles de l'OQLF dans le *Grand dictionnaire terminologique* pour analyser les positions de la France et du Québec sur les anglicismes lexicaux. Les synonymes et homonymes sont répertoriés à la fin de chaque unité.

Le domaine médical est divisé en trois principaux sous-domaines : la médecine, avec 72 unités ; la biologie, avec 67 unités ; et la pharmacologie, avec 23 unités. Certaines unités sont interdisciplinaires et font partie de plusieurs domaines. Ainsi, des unités tels que *burnout*, *coping*, *self* et *stress* se retrouvent à la fois en médecine et en psychologie, tandis que *biodégradable*, *écosystème* et *sympatriques* appartiennent à la biologie et à l'écologie. *Caténane* et *ligand* sont communs à la biologie et à la chimie, alors que *chloroquine*, *long-acting*, *nébuliseur*, *placebo*, *taxol*, *vasopresseur* et *zidovudine* sont

partagés entre la médecine et la pharmacologie. Ce corpus médical illustre la diversité et l'interconnexion des termes essentiels dans ces domaines.

Nous avons identifié 64 formes francisées et 22 unités polysémiques, révélant une certaine instabilité phonétique, graphique et sémantique ainsi qu'une intégration incomplète de ces anglicismes. Le JORF a formulé des recommandations pour 16 unités, tandis que le GDT en a proposé pour 42, reflétant les différences dans l'approche des anglicismes entre la France et le Québec.

### *État phonétique*

L'adaptation des mots empruntés, principalement concernée par la phonétique et dans une certaine mesure par la phonologie, est un processus complexe (Deroy 1956 : 235). Les emprunteurs s'efforcent généralement de reproduire fidèlement la prononciation étrangère, mais rencontrent souvent des difficultés, remplaçant parfois les sons étrangers par ceux de leur langue maternelle (Migliorini 1935 : 214-215). Parfois, l'assimilation de la prononciation étrangère devient presque impossible (Brunot 1922 : 47). Les altérations sont plus marquées lorsque le mot provient d'une langue très différente (Troubetzkoy 1949 : 54, Bally 1950 : 315). Le niveau d'éducation de l'emprunteur joue également un rôle, influençant la fidélité de la reproduction sonore (Deroy 1956 : 237). Pour adapter la prononciation, diverses stratégies sont utilisées, telles que l'ignorance des sons difficiles à prononcer, leur remplacement par des sons familiers, l'ajout de nouveaux sons ou l'ajustement de l'accent en fonction des règles de la langue emprunteuse (Deroy 1956 : 239).

En ce qui concerne *l'état phonétique* ou l'adaptation phonologique des unités du corpus, nous avons observé une préservation complète de la forme phonétique anglaise, néanmoins accompagnée d'une prononciation à la française, mettant l'accent sur la dernière syllabe du mot ou du groupe de mots (1). Nous avons également remarqué une omission du [h] en position initiale (2), une nasalisation due à la structure graphique de l'emprunt (3-5), une suppression de la diphtongue anglaise (6), une apparition de [ŋ] due au suffixe anglais « - ing » (7), une adaptation de la prononciation française à la graphie anglaise (8), ainsi que des unités à deux ou plusieurs prononciations (9). L'adaptation phonétique des anglicismes en français montre une diversité de modifications visant à harmoniser les sons et les structures phonétiques avec la langue française. Tout cela illustre une faible instabilité phonétique et une intégration inachevée.

1) [bakkɹɔs] < [ba(æ)kkɹɔs] ; [lɔŋgaktiŋ] < ['lɔŋ'æktiŋ] ; [mɔnitɔriŋ] < ['mɔnitəriŋ] ; [ɔpsin] < ['ɒp sin] ; [patʃ] < [pætʃ] ; [stɹɛs] < [stɹɛs] ; [switʃ] < [switʃ] ; [taksɔl] < ['tæksɔ(ou)l], etc.

- 2) [eRitabilite] < [heritə'biləti]; [ɔmeɔstazi] < [ˌhʊmiə'steisis], [ˌhəʊmiə'steisis], etc.
- 3) ã : [ãfetamin] < *amphetamine* [æm'fetəmi:n], [æm'fetəmin]; [klɛRãs] < *clearance* ['kliəRəns]; [ãdɔRfin] < *endorphin* [en'dɔ:(r)fin]; [ligã] < *ligand* ['li(ai)gənd]; [tRãskRiptaz] < *transcriptase* [træn'skripteis(z)]; [tRãsfeRin] < *transferrin* [træns'fɛrin], etc.
- 4) ð : [delesjð] < *deletion* [di'liʃən]; [malɔklyzið] < *malocclusion* / [ˌmælə'klu:ʒən]; [malpozisjð] < *malposition* [ˌmæl pə'ziʃən]; [pRijð] < *prion* ['praɪən], ['pri:ɒn]; [ReVeRtã] < *revertant* [ri'vɜr tnt], etc.
- 5) ê : [êteRfeRð] < *interferon* [ˌintə'fɛrɒn], [ˌintər'fɪrɑ:n]; [êteRɔseptiv] < [ˌintərə(ou)'septiv]; [êtRð] < *intron* ['intrɒn]; [sêpatRik] < *sympatric* [sim'pæ(ei)trik], etc.
- 6) [sefalospɔrin] < [ˌsefələʊ'spɔ:rin]; [klɔRɔkin] < ['klɔ(ou)rəkwin]; [kladɔgRɑm] < ['kleidəʊ'græm]; [lipozom] < ['li(ai)pəsəʊm]; [mɔnoklonal] < [ˌmɒn.ə'kləʊ.nəl], [ˌmɑn.ə'klou.nəl]; [tenisɛlbɔ] < [ˌtɛnis'elbə(o)ʊ], etc.
- 7) [mɔnitɔRiŋ] < *monitoring* ['mɔnitəriŋ]; [reliziŋfaktɔR] < *releasing factor* [ri'li:siŋ'fæktə(r)]; ['teliŋ] < *tailing* ['teiliŋ], etc.
- 8) [ʃɛkɔp] / [tʃɛkɔp] < *check-up*; [disʒenik] < *dysgenic* [dis'dʒɛn ik]; [ʒiberelin] < *gibberellin*, etc.
- 9) [tʃɛkɔp] / [ʃɛkɔp]; [ɔvɛRdoz] / [ɔvɛRdoz] / [ɔvɛRdoz], etc.

### État graphique

Lors d'emprunts linguistiques, l'adaptation graphique est courante, surtout lorsque les systèmes d'écriture diffèrent entre les langues source et emprunteuse (Deroy 1956 : 248). Historiquement en français, les anglicismes étaient souvent empruntés oralement et orthographiés selon la prononciation francisée (*bébé* < *baby*, *bifteck* < *beefsteak*, *chèque* < *check*, *comité* < *committee*, *revue* < *review*, etc.) (Deroy 1956 : 249). Actuellement, avec une meilleure connaissance des langues étrangères parmi les Français, cette pratique a évolué, bien que certains aient tenté de maintenir l'ancienne habitude de franciser la graphie des emprunts (*bifetèque*, *biocause*, *stoque*, *tiquet*, etc.) (Waringhien 1952 : 402-404). Par ailleurs, si les noms propres étaient autrefois francisés, aujourd'hui, l'orthographe originale est souvent conservée malgré les débats sur les noms historiques (*Bouquinquant* < *Buckingham*, *Boccace* < *Boccaccio*). En somme, l'adaptation graphique des emprunts linguistiques revêt une importance cruciale, reflétant à la fois des considérations linguistiques et culturelles dans l'intégration des éléments étrangers dans une langue (Deroy 1956 : 248-250).

En ce qui concerne *l'état graphique* des unités du corpus, nous avons remarqué une conservation complète de la graphie anglaise (10), ainsi qu'une forte tendance à l'adaptation graphique des anglicismes se manifestant par la francisation des anglicismes lexicaux (64 unités ou 46,71%) : une francisation de la fin des lexèmes (11), une francisation du début des lexèmes (12), la présence de marqueurs du système orthographique du français, c'est-à-dire par une accentuation (13), l'emploi d'un trait d'union (14), la siglaison (15), une accentuation et une francisation de la fin des lexèmes à la fois (16), ou un digraphisme (17). Cet état graphique montre l'instabilité phonétique et l'intégration incomplète des anglicismes médicaux en français, basées sur la similitude phonétique et les conventions orthographiques des deux langues, ainsi que leur intégration dans le français.

- 10) abzyme, capacitation, pellet, coping, cortisone, crack, etc.
- 11) bionique < bionics ; biorythme < biorhythm ; cladisme < cladism ; cryonique < cryonics ; dysgénique < dysgenic ; effecteur < effector ; endorphine < endorphin ; mucoviscidose < mucoviscidos ; opsine < opsin ; sympatrique < sympatric ; transferrine < transferrin, etc.
- 12) clairance < clearance.
- 13) délétion < deletion, intéroceptive < interoceptive ; paracétamol < paracetamol, placebo < placebo, progénote < progenote, rétrovirus < retrovirus, révertant < revertant, roténone < rotenone, spéciation < speciation, etc.
- 14) sex-ratio.
- 15) A. C. T. H. < ACTH ; H. L. A. < HLA ; L. S. D. < LSD, etc.
- 16) accélérine < accelerin ; adrénérique < adrenergic ; céphalosporine < cephalosporin ; érythropoïétine < erythropoietin ; gibbérelline < gibberellin ; héritabilité < heritability ; homéostasie < homeostasis ; ibuprofène < ibuprofen ; mélatonine < melatonin ; nébuliseur < nebulizer ; psychédélique < psychedelic; etc.
- 17) H. L. A. / HLA < HLA ; L. S. D. / LSD < LSD, etc.

### *État sémantique*

En plus des adaptations phonétiques et morphologiques, les emprunts de mots peuvent également entraîner des modifications sémantiques, souvent en tant que faux amis entre la langue d'emprunt et la langue d'origine (Deroy 1956 : 261-272). Par exemple, lorsqu'un terme spécialisé est adopté dans la langue commune, il perd souvent ses nuances et devient plus vague, s'adaptant ainsi à son nouvel environnement linguistique et social (Meillet 2009 : 41). Pendant la Renaissance en France, les emprunts à l'italien ont entraîné des changements sémantiques, souvent

en simplifiant le sens initial (Estienne, 1885 : 179-181). De plus, lorsqu'un terme emprunté est adopté à plusieurs reprises, il est rare d'emprunter exactement la même chose deux fois, ce qui peut créer l'impression d'un nouveau mot emprunté (Ullmann 1952 : 222). Enfin, les noms propres de lieux et de personnes peuvent devenir des termes génériques à l'étranger, notamment en France où de nombreux animaux, plantes, produits et objets étrangers importés sont nommés d'après leur lieu d'origine (Deroy 1956 : 269).

En ce qui concerne *l'état sémantique* ou l'adaptation sémantique des unités du corpus, nous avons observé que la majorité des unités (115) sont monosémiques, conservant leur signification spécifique en anglais. Les 22 restantes sont polysémiques, avec des changements de sens en français observés chez certaines unités (*bionique, clairance, cryonique, pellet*, etc.). Ainsi, *bionique* et *cryonique* peuvent être des noms (*bionics, cryonics*) ou des adjectifs (*bionic, cryonic*) en anglais, mais en français, une seule forme (*bionique, cryonique*) englobe les deux.

En tant que nom, *bionique* désigne la « Science interdisciplinaire qui s'inspire des modèles fournis par les animaux pour l'émission, la réception et le traitement des signaux, en vue d'une application à l'électronique ; élaboration de systèmes et construction de mécanismes imités du monde vivant, et du cerveau humain en particulier » (NPR), similaire au sens anglais de *bionics* :

18) *Sous ce terme générique sont regroupées un grand nombre de disciplines, comme par exemple, la biomimétrie ou la bionique.* — (Schmidt, 1999 : 245).

En tant qu'adjectif, *bionique* a un sens plus restreint que *bionic* « Relatif à la bionique » (PLi). En anglais, *bionic* peut aussi décrire des structures ou processus anatomiques améliorés par des composants électroniques ou mécaniques, ou même des capacités extraordinaires (AHD).

En français, la forme francisée *effecteur* se rapporte à la physiologie et à la biologie, désignant les organes de réponse aux stimulations et les gènes codant pour des protéines régulant la transcription (NPR, DHLF) :

19) *Les mouvements de réponse [à des stimuli] pouvant être confiés tantôt à un organe effecteur, tantôt à l'autre* (MERLEAU-PONTY, *Phénoménol. perception*, 1945, p. 166) (TLFi).

En anglais, *effector* a un sens plus large en informatique, désignant un dispositif produisant un changement désiré en réponse à une entrée (AHD), sens absent en français.

Parmi les 16 unités recensées, plusieurs termes comme *biodegradable, check-up, hérabilité, légionellose, malposition, clairance, pacemaker, patch, pellet, prévalence, stress*, etc. sont entièrement ou partiellement originaires du français. Seules 5 unités diffèrent en sens de leur équivalent anglais (*clairance, pacemaker, patch, pellet, stress*).

Ainsi, *pacemaker*, d'origine partiellement française, est attesté en médecine comme désignant une prothèse électronique qui régularise le rythme cardiaque, tel que défini également par l'AHD :

20) *L'hôpital Jean-Rostand pose 50 % des pacemakers d'Ile-de-France (Ivry veut garder son hôpital, 23 juin 2000, l'Humanité).*

En anglais, il peut également désigner celui qui donne le rythme dans une course, ou dans le contexte du leadership et de la gestion, un leader. En cardiologie, il peut se référer à une partie du corps, comme le nœud sinusal, qui régule le rythme physiologique.

En français, *patch* est attesté avec trois sens, dont deux en médecine : « Timbre autocollant qui dispense un médicament, une substance par voie percutanée » (NPR), et « Petit élément plat et souple, naturel ou synthétique, servant de prothèse, par exemple pour fermer une brèche » (PLi) :

21) *Me direz-vous pourquoi on parle de ... « patch » (timbre tuberculitique), de « test » (épreuve), de « stress » ... (Vie et langage, 9, 1958, 483a) (DAH).*

En anglais, *patch* a des significations beaucoup plus variées : dans la couture, il désigne un petit morceau de tissu pour le patchwork ; en médecine, il peut signifier un pansement oculaire ou une rustine transdermique. Dans d'autres domaines comme le tourisme, l'agriculture, la vie quotidienne, l'électronique et l'informatique, il peut avoir diverses significations, telles qu'une zone spécifique, une période de temps indéfinie ou une correction temporaire dans un logiciel (MW).

En français, *pellet* désigne un « Comprimé médicamenteux (surtout d'hormone) destiné à être introduit sous la peau et dont la résorption lente assure un effet prolongé » (NPR) :

22) *Ces auteurs ont observé, chez des addisoniens traités par des injections quotidiennes de Doca en solution huileuse ou par implantations sous-cutanées de pellets, des manifestations articulaires (RAVAULT, VIGNON, Rhumatol., 1956, p. 549) (TLFi).*

En anglais, *pellet* a diverses significations dans des domaines comme la médecine, la zoologie, l'artillerie et l'industrie. En médecine, il désigne une petite masse solide comme de la nourriture, de la cire, ou un médicament. En artillerie, il peut se référer à une balle ou un petit plomb, et en balistique, à un projectile de pierre pour catapulte ou un ancien boulet de canon (AHD).

En français, *stress* est emprunté dans les domaines de la médecine et de la psychologie, décrivant une : « Agression de l'organisme par un agent physique, psychique, émotionnel entraînant un déséquilibre qui doit être compensé par un travail d'adaptation » (TLFi) :

23) *Cette agression ou « stress » peut être indifféremment d'origine traumatique, opératoire, infectieuse, antigénique, physique, chimique et même psychique (BARIÉTY, COURY, Hist. méd., 1963, p. 735) (TLFi).*

En anglais, *stress* est utilisé dans divers domaines comme la linguistique, la physique et la psychologie, pour décrire l'importance ou l'accent mis sur quelque chose, la force relative avec laquelle un son est prononcé, la répartition interne des forces dans un corps, ou encore une condition de difficulté ou de pression psychologique ou physiologique (AHD).

Le français a emprunté *clearance* sous sa forme francisée *clairance* en aéronautique, en navigation maritime et en physiologie. Dans ce dernier cas, ce terme décrit le « Rapport entre le débit d'élimination d'une substance chimique par un organe (foie, rein) et la concentration de cette substance dans le sang, reflétant ainsi le fonctionnement de l'organe » (PLi). En anglais, *clearance* est utilisé dans divers domaines tels que la mécanique, l'architecture, la médecine, le sport, la finance, l'environnement, l'éducation, le commerce, l'aménagement, les transports, désignant l'action de dégager un espace, l'autorisation de procéder pour un véhicule, ou encore la certification de la fiabilité.

### *La CELF par rapport au OQLF*

En France et au Québec, dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements ont réagi à la montée des anglicismes en mettant en place des mesures pour protéger leur langue nationale. L'objectif principal était de franciser les termes étrangers et de promouvoir leur usage (Kim, 2015).

Nous examinerons les recommandations de la CELF pour la France et celles de l'OQLF, qui préconisent l'utilisation de la variante canadienne à la place des anglicismes. Bien que ces organismes proposent souvent des termes similaires, certaines divergences se manifestent.

Le JORF a émis des recommandations pour 16 unités (11,68 %), ce qui montre un interventionnisme modéré de l'État français visant à préserver la langue et à clarifier les termes techniques. Son analyse en médecine révèle un formalisme et une terminologie spécialisée, garantissant précision et responsabilités professionnelles.

Nous avons constaté ici plusieurs stratégies d'adaptation des termes anglais au contexte médical français. Certains conservent intégralement la graphie anglaise (*intron*, *ligand*, *polysome*), tandis que d'autres optent pour une francisation du début (*clairance*) ou de la fin (*biodégradabilité*, *écosystème*, *monitorage*) des mots. De plus, on remarque l'usage de marqueurs du système orthographique du français, comme l'accentuation (*biodégradable*, *délétion*, *rétrovirus*) et la siglaison (*ADN*, *ARN*), ainsi que les néologismes (*amorce*, *coordonat*, *maternage*, *stimulateur*, *extension homopolymérique*).

Le GDT a émis des recommandations pour 42 unités (30,66 %), ce qui dénote un interventionnisme modéré du Canada. Cette approche équilibrée fournit des

recommandations pour environ un tiers des unités examinées, évitant ainsi des mesures excessivement intrusives.

Au Québec, certaines recommandations du JORF français sont intégralement adoptées pour certains termes (*intron, délétion, maternage, stimulateur, extension homopolymérique*), reflétant les caractéristiques similaires des recommandations de la CELF (conservation de la graphie anglaise, francisation partielle des lexèmes, présence de marqueurs orthographiques français, comme l'accentuation et la siglaison, et l'introduction de nouveaux termes entièrement français).

L'OQLF propose également des recommandations spécifiques pour le Québec, comme *séquence interposée* et *séquence intercalaire* pour *intron, amputation chromosomique, amputation* et *déficiencia* pour *délétion, soins infirmiers* et *techniques infirmières* pour *nursing, stimulateur cardiaque, cardiostimulateur* et *stimulateur électrique* pour *pacemaker*, etc. Il existe des divergences entre les recommandations de la CELF et de l'OQLF, notamment le choix de *médicament biologique* par la CELF par rapport à *médicament biotechnologique* de l'OQLF au lieu de *biological drug*. De même, *biobanque* est préféré par la CELF par rapport à *banque de matériel biologique* de l'OQLF pour remplacer *biobank*. Ces différences reflètent des choix terminologiques basés sur des critères linguistiques, scientifiques, culturels, pragmatiques et régionaux. Par exemple, la CELF opte souvent pour des termes courts, tandis que l'OQLF privilégie des termes plus précis et explicites. Ces recommandations visent à maintenir une terminologie claire et cohérente en français, tout en reconnaissant l'équivalence sémantique avec les termes anglais, afin de renforcer la stabilité de la langue dans le domaine médical.

### *Conclusion*

Dans cette étude, nous avons examiné l'influence croissante des anglicismes lexicaux dans le domaine médical français après la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les efforts institutionnels pour réguler leur usage. Les adaptations phonétiques, graphiques et sémantiques révèlent différentes stratégies d'intégration qui préservent leur compréhensibilité et cohérence.

Les résultats indiquent que la phonétique, la graphie et la sémantique varient en fonction des similitudes linguistiques, des conventions orthographiques et des nuances sémantiques. Phonétiquement, il y a une conservation notable de la forme phonétique anglaise, adaptée à la prononciation française, avec des omissions de sons et des ajustements d'accentuation. Graphiquement, la tendance est à la francisation, bien que l'orthographe anglaise soit parfois conservée. Sémantiquement, les termes conservent souvent leur sens original, bien que le sens soit différent pour certains en français.

La comparaison entre les interventions de la CELF et de l'OQLF montre des approches variées de francisation reflétant les contextes distincts de la France et du Québec. Les recommandations visent généralement à franciser les termes tout en préservant la précision des concepts médicaux et la pérennité du français.

Des recherches futures pourraient examiner les anglicismes dans d'autres domaines spécialisés pour mieux comprendre leur impact sur le français. Étudier leur évolution, les perceptions des locuteurs et leur impact socioculturel enrichirait la compréhension de ces phénomènes. Une analyse comparative des politiques linguistiques dans d'autres pays francophones pourrait également éclairer les variations régionales dans la gestion des anglicismes et leurs effets sur la cohésion linguistique francophone.

### Références bibliographiques

- AHD : *The American Heritage Dictionary of the English Language*, <https://ahdictionary.com/>, 30/10/2023.
- BALLY, Ch., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1950.
- BRUNOT, F., *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1922.
- DEROY, L., *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- ESTIENNE, H., *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé*, tome I, Paris, P. Ristelhuber, 1885, 79-181.
- ÉTIEMBLE, R., *Parlez-vous français ?*. Paris, Gallimard, 1991, [1964].
- GDT : *Le Grand dictionnaire terminologique*, <http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>, 13/10/2023.
- GUIRAUD, P. *Les mots étrangers*, Paris, PUF, 1971.
- HAGEGE, C., *Les Français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1987.
- HALL, E. T., *The Silent Language*, Garden City, NY, Doubleday & Company, 1959.
- HÖFLER, M., *Dictionnaire des anglicismes*, Paris : Larousse, 1982.
- HUMBLEY, J., Vers une typologie de l'emprunt linguistique, *Cahiers de Lexicologie*, 1974, 25, 46-70.
- HUMBLEY, J., *L'intégration de l'anglicisme contemporain : étude comparative des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflètes dans les dictionnaires*, Doctorat d'État, Paris, Université Paris 13, 1990.
- JORF : *Journal officiel de la République française*, <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>, 21/10/2023.
- KIM, M., L'anglicisme et l'intervention linguistique gouvernementale : étude de l'implantation terminologique en francophonie, *ELIS-Echanges de linguistique en Sorbonne*, 2015, 3, 79-102.
- L'Humanité*, <http://www.humanite.fr/>, 21/10/2023.
- MARESCHAL G. *Étude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1989.
- MATORÉ, G., *La Méthode en lexicologie. Domaine français*, Paris, Didier, 1973, [1953].

- MATORÉ, G., *Le Vocabulaire et la société médiévale*, Paris, PUF, 1985.
- MEILLET, A., *Comment les Mots Changent de Sens*, [1906], Gloucester, Dodo Press, 2009.
- MIGLIORINI, B., Prestito, in *Enciclopedia Italiana di Scienze, Lettere ed Arti*, 28, Roma, Istituto Giovanni Treccani, 1935, 214-215.
- MW : *Merriam-Webster*, <http://www.merriam-webster.com/>, 21/10/2023.
- PERGNIER, M., *Les anglicismes. Dangers ou enrichissement pour la langue française?*, Paris, P.U.F., 1989.
- PLi : *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2005.
- NPR : *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2004.
- DHLF : *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000.
- REY-DEBOVE, J., GAGNON, G., *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, Paris, Le Robert, 1990.
- SCHMIDT, Rainer, *Comportement des matériaux dans les milieux biologiques : applications en médecine et biotechnologies*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1999.
- TLFi : *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>, 31/10/2022.
- TOURNIER, J., *Les mots anglais du français*, Paris, Belin, 1998.
- TOURNIER, J., *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève, Slatkine Érudition, 2007.
- TROUBETZKOY, N. S., *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1949.
- ULLMANN, S., *Précis de sémantique française*, Paris & Berne, Francke, 1952.
- WALTER, H., *Honni soit qui mal y pense : L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Paris, Robert Laffont, 2001.
- WALTER, H., WALTER, G., *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris, Larousse, 1998.
- WARINGHIEN, G., L'emprunt, *Vie et Langage*, 1952, 1, 402-404.
- НИКОЛОВСКИ, З., *Современата јазична политика на Франција во однос на францускиот и регионалните јазичи*, Магистерски труд, Скопје, Универзитет „Св. Кирил и Методиј“, 2002.
- НИКОЛОВСКИ, З., *Англиските лексички заемки во францускиот јазик од 1945 до 2005 година (лингвистички и социокултурен аспект)*, Докторска дисертација, Скопје, Универзитет „Св. Кирил и Методиј“, 2012.